

Conseil communal du 7 mai 2012

Question orale de Marie Nagy concernant « la concertation autour du Plan communal de mobilité »

Mme Nagy.- Des débats ont animé différents Conseils communaux à Uccle, Saint-Gilles, Ixelles, et des articles ont paru dans la presse concernant le Plan communal de mobilité. En effet, les différents Collèges se sont plaints du manque de concertation dont avait fait preuve le Collège de la Ville de Bruxelles dans l'élaboration de son projet de Plan de mobilité.

Le ministre-président Picqué a lui-même déclaré dans *La dernière Heure* du 9 mars dernier : « Il est normal que la Ville entame une réflexion générale sur la mobilité. Mais cela doit se faire sur l'ensemble de la Région, en concertation avec les communes limitrophes. »

L'enquête publique a permis aux citoyens de la Ville de Bruxelles, ainsi qu'aux communes limitrophes d'émettre des remarques au cours du mois de mars.

Cependant, les bourgmestres des communes avoisinantes se plaignent de « n'avoir jamais été concertés par la Ville lorsqu'elle a élaboré son Plan de mobilité ». Ces réactions fortes montrent qu'il eût été utile d'organiser une meilleure concertation. L'enquête publique est à présent terminée. Pouvez-vous me dire combien d'avis ont été transmis à la Ville à la suite de l'enquête publique ?

Les communes limitrophes ont-elles transmis leurs remarques à la Ville ? Le cas échéant, comment seront-elles traitées ?

Vous avez annoncé que le Collège allait recevoir tous les bourgmestres. Quelle est la date prévue pour ces rencontres ? Quel en sera le suivi ?

Quelle est la date de passage au Conseil communal de ce Plan de mobilité ?

Je vous remercie pour vos réponses.

M. le Bourgmestre.- Avant de céder la parole à M. Ceux, je rappelle que nous avons rencontré et rencontrerons tous les bourgmestres concernés par ce dossier.

La parole est à M. Ceux.

M. Ceux, échevin.- Ce projet de Plan communal de mobilité a été soumis à une consultation publique la plus large possible entre le 1er et le 31 mars 2012. Dans ce cadre, nous avons également organisé deux réunions publiques à l'intention des habitants de la Ville. Une synthèse des propositions a fait l'objet d'un toutes-boîtes distribués à 150.000 exemplaires. Monsieur Oberwoits, mes services vous en communiqueront les coûts. Au nom du Collège, j'ai écrit à tous les Collèges des bourgmestre et échevins des communes voisines de la Ville de Bruxelles, mais également à la Région flamande, pour les avertir du processus participatif que nous avons lancé. Force est de constater que parmi les 15 communes consultées et contrairement à ce que d'aucuns prétendent, Uccle et Ixelles figurent parmi les meilleurs élèves : Uccle a réagi dès le 12 mars et Ixelles, le 28 mars. Je rappelle, encore une fois, qu'il s'agit bel et bien d'un projet de Plan communal de mobilité, qui reste donc ouvert. Il a été élaboré en étroite concertation avec la Région bruxelloise, laquelle a participé au comité d'accompagnement et marqué son accord aux différentes étapes ; elle a également payé la moitié du coût de ce projet. La Région participe depuis 2 ans au comité de pilotage, par le biais de son administration et du cabinet du secrétaire d'État compétent. D'emblée, nous avons choisi de nous inscrire dans les objectifs régionaux de mobilité tels que définis par le Gouvernement de la Région bruxelloise dans le cadre du Plan Iris 2. M. Picqué a très récemment déclaré qu'il fallait établir un plan global pour la Région et que le nombre de déplacements en voiture devait être réduit. Il a participé à tous les groupes de travail. Nous nous sommes parfaitement inscrits dans les objectifs du Plan Iris 2, et M. Picqué le sait parfaitement.

S'agissant de l'enquête publique, la cellule mobilité a reçu une centaine de réactions qui sont en cours d'analyse. Elles sont de différents types : avis défavorables ou favorables, propositions, demandes d'éclaircissements. Le projet sera modifié en fonction de ces remarques et présenté au Collège en première lecture. Mais ce sera, bien entendu, au Conseil communal d'approuver sa version définitive. Il sera ensuite transmis à la Région qui pourra l'adopter ou le rejeter. Je ne cesse de le répéter : il n'a jamais été question de fermer la circulation dans le Bois de la Cambre, mais d'y adapter les voies de circulation pour combiner trafic automobile et mobilité douce. Nous écouterons les remarques des uns et des autres. Notre souhait reste de privilégier l'utilisation des transports en commun, ce que n'a pas toujours fait la commune d'Uccle. L'objectif est d'avoir une vision à 10 ou 15 ans. Je reste ouvert à toute discussion.

(Mme Hariche, échevine, prend place au fauteuil présidentiel.)

Mme la Présidente.- La parole est à M. Oberwoits.

M. Oberwoits.- L'échevin de la mobilité est incroyable ! Il allume un incendie et joue au pompier en affirmant qu'il a été mal compris et que ce n'est qu'un projet... Il importe que vous soyez clair : maintenez-vous les options retenues dans votre projet ?

En séance du Conseil communal du 23 avril 2007, la majorité a pris la décision, à 28 voix, d'organiser un test de circulation dans le Bois de la Cambre pendant les week-ends et les vacances. Cela fait 5 ans que ce test perdure et qu'aucune décision n'a été prise. Je maintiens que c'est bel et bien la fermeture du Bois de la Cambre que vous envisagez, puisque vous voulez empêcher sa traversée entre Ixelles et Uccle. Renoncez-vous à votre projet, tel que prévu dans votre Plan de mobilité, pour le Bois de la Cambre ?

M. Maingain.- Une centaine de remarques et deux séances d'information, cela

me semble bien peu. Une présentation devrait être organisée dans chaque quartier pour que les citoyens prennent conscience de l'enjeu. Certains habitants n'ont même pas pris connaissance de ce projet. La concertation avec la population doit être intensifiée. Nous attendrons le projet final, mais je souhaiterais savoir si vous maintenez vos options actuelles pour le Bois de la Cambre. Qu'en est-il de l'éclairage public et des marquages que nous attendons depuis des années ?

Mme Nagy.- Je remercie l'échevin pour ses réponses. Toutefois, le groupe Ecolo s'étonne du calendrier fixé pour établir ce Plan de mobilité. Quand nous sera-t-il présenté en Conseil communal ? Avant ou après les vacances ?

Quelles sont les communes qui ont exprimé leur point de vue ?

M. Oberwoits.- Ma question était claire : les mesures envisagées dans le Plan de mobilité pour le Bois de la Cambre seront-elles maintenues ?

M. Ceux, échevin.- Je rappelle qu'il s'agit d'un projet. Nous en débattons en Collège et écouterons les communes concernées. Nous analyserons les réactions et rencontrerons les bourgmestres.

M. Oberwoits.- Monsieur l'échevin de la mobilité de la Ville de Bruxelles, capitale de l'Europe, vous n'êtes pas sérieux !

M. Maingain.- La réponse de l'échevin confirme qu'il s'agissait d'une campagne de communication et que tout peut être encore modifié. Je n'ai pas reçu réponse à mes questions.

M. Coomans de Brachène.- Dans ce dossier, la Ville fait preuve d'un égoïsme effarant et d'un manque total de concertation avec les autres communes ! J'attire votre attention sur les effets inattendus que peuvent produire certaines décisions prises en matière de mobilité. La question des poteaux est d'actualité.
